

Châteauroux, le 17 juin 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale du conseil syndical du SDEI

Nos/réf. : EL/DP/JLC/26D0359

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale du Syndicat Départemental d'Énergies de l'Indre qui aura lieu le :

Jeudi 2 juillet à 14h30

ORDRE DU JOUR :

- I. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 20 Mai 2026 (Annexe n°1)
- II. Compte-rendu des décisions prises conformément à l'article L52-11-10 CGCT portant sur les délégations accordées au Président
- III. **Pôle électrification rurale**
 1. Approbation des programmes (Annexe n° 2)
 2. Application pénalités lots études
- IV. **Pôle services techniques**
 1. Approbation de la convention annuelle relative au versement des fonds de concours par le SDEI aux communes urbaines
 2. Approbation des conventions de participation financières au déplacement d'infrastructure de recharge pour véhicules électriques
- V. **Pôle ressources**
 1. Ressources Humaines :
 - Création d'un poste d'adjoint(e) administratif(ve) – service instruction droit des sols
 - Création d'un poste technicien(ne) territorial – service énergies

- Création d'un poste attaché(e) territorial – chargé(e) de communication
 - Création d'un poste rédacteur territorial – chargé(e) de communication
2. Modification du règlement intérieur (article 4)

VI. Pôles ENR

1. Prise de participation d'ENER Centre Val de Loire dans un projet de Méthanisation à Vieuvicq (28)

Le Président du SDEI,

SDE 36
Jean-Louis CAMUS
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
DE L'INDRE

Nota à chaque Délégué(e) : en cas d'empêchement, je vous prie de transmettre cette convocation au plus tôt, à votre suppléant(e) :